

----- Message transféré -----

Sujet :[INTERNET] Industrie-Enquête publique- Quadran énergies libres

Date :Mon, 8 Oct 2018 11:45:58 +0200

De :Sarah Leer

Pour :pref-icpe-ep@ille-et-vilaine.gouv.fr

A l'attention de Monsieur Jean-Charles Bougerie, Président de la commission d'enquête

Monsieur,

Ayant pris connaissance de cette enquête, je souhaite vous faire part de mes commentaires concernant le projet d'un parc éolien sur les communes de Meillac et Pleugueuneuc :

-Est-ce que le Principe de précaution par rapport à la proximité des habitats a été respecté ? (voir préconisation du rapport de l'académie nationale de médecine de mai 2017) ;

-Il existerait une visibilité des éoliennes depuis Le château de la Bourbansais, un monument classé ;

-Il serait plus utile d'inciter les citoyens à REDUIRE leur consommation d'électricité plutôt que de chercher des moyens pour répondre à une utilisation croissante d'électricité !

Vous remerciant pour l'attention que vous porterez à ce courriel,

Cordialement

Sarah Leer